

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

RÉGION DE L'EXTREME NORD

DÉPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE DARGALA

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

DARGALA COUNCIL

INTERNAL TENDERS
BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 13 /AONO/ROUTES/C-DARGALA/CIPM-D/2026 DU

08 AVR 2026

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT
DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE DARGALA-ROUFIRDE-HARDEO
GOLO-OURO DJARMA-DAWA, DANS LA COMMUNE DE DARGALA,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Suivants Dans le cadre de l'exécution du budget du Fonds Routier 2026 et Suivants conformément aux dispositions de l'article 60 (alinéa 3) du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics, le Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres N° _____/AONO/REN/DD/C_DAR/CIPM/2026 pour les travaux de d'aménagement de la route Communale en terre Dargala-Roufirdé- Hardéo Golo-Ouro Djarma-Dawa, dans la Commune de Dargala, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Installation de chantier ;
- Amenée et repli de matériel ;
- Débroussaillage ;
- Déblai mis en dépôt ;
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Création de fossés et divergents en terre à la niveleuse ;
- Fossés maçonnés ;
- Enrochements ;
- Dalot en béton armé de 2,0x1,0 y compris ouvrages de tête ;
- Béton armé ;
- Maçonnerie de moellons ;
- Panneau de signalisation métallique de type AB ;
- Maintien de la circulation ;

3. Tranches/Allotissement

Les travaux sont subdivisés en lot ci-après définis :

N° de lot	Région	Désignation	Linéaire (km)	Délai d'exécution (mois)	Coûts prévisionnel (TTC) en Fcfa	Type de travaux
1	C_D AR	Travaux d'aménagement de la route Communale Dargala-Roufirde-Hardéo Golo-Ouro Djarma-Dawa, dans la Commune de Dargala, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord	-	05 mois	100 000 000 Fcfa	Entretien route en terre

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **100 000 000 Fcfa (Cent Millions)** comme présenté ci-dessus et sera financés par le Budget du MINTP Fonds Routier Exercice 2026 et Suivants

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de 04 (Quatre) mois calendaires pour chaque Phase. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations comprend les périodes de pluies et se présente comme suit :

N° de lot	Délai d'exécution (mois)
1-C_DAR/26	05 mois

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du MINTP/FONDS ROUTIER de(s) l'exercice(s) 2026 et Suivants sur la ligne d'imputation budgétaire n° _____

8. Mode de soumission

Le mode de soumission est **hors** ligne.

9. Cautionnement de soumission

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une

durée de validité de _____ () jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier agréé par le Ministre en charge des finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant de ladite garantie est indiqué dans le tableau ci-dessous.

N° de lot	Montant de la caution en FCFA
1-C DAR/26	2 000 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la Décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire. Le cautionnement sera valide par un récépissé de dépôts à la CDEC.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement à la Mairie de Dargala dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses .

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offre (DAO) peut être obtenu à la Mairie de Dargala dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipal (Commune de Dargala) d'une somme non remboursable de **75 000 (Soixante-quinze mille) francs CFA**, l'original du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

-Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir [Lieu d'enregistrement des offres], au plus tard le [Date limite de réception des offres] à [Heure limite] et devra porter la mention : "Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° ____/AONO/REN/DD/C_DAR/CIPM/2026 Du ____ pour les travaux d'aménagement de la route Communale en terre Dargala-Doufirde-Hardo Golo-Ouro Djarma-Dawa, dans la Commune de Dargala, Département du Diamaré, Region de l'Extrême-Nord A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le **30 AVR 2026** à **14** heures.

Une copie de sauvegarde non compressée de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, l'original de la caution de soumission et le récépissé de la CDEC devront parvenir sous pli fermé, au _____, Direction des _____, située _____, au _____, porte _____, au plus tard le _____ à _____ heures, et déposé contre récépissé. Ce pli devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 13 /AONO/ROUTES/C-DARGALA/CIPM-D/2026 DU
08 AVR 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT
DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE DARGALA-ROUFIRDE-HARDEO
GOLO-OURO DJARMA-DAWA, DANS LA COMMUNE DE DARGALA,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

« Copie de sauvegarde et original de la caution de soumission »,

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;
- 15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;
- 5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. -Recevabilité des plis

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission timbrée établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant _____ (_____) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de _____ (_____) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres

14. -Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **30 AVR 2026** à _____ heures précises dans la salle de réunions de _____ à _____

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après **un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.**

15. Critères d'évaluation

.1. Critères éliminatoires

A- Pièces Administratives

a) Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des plis délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, absence de l'attestation de catégorisation et du reçu de la CDEC.

B- Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

a) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) avec un contenu conforme au modèle de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances au Cameroun d'au moins :

N° de lot	capacité de financement
1-C_DAR/26	30 000 000

C- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- a) Absence d'une soumission timbrée, signée et cachetée ;
- b) Absence dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- c) Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous

- Le personnel d'encadrement ;
- Matériels ;
- Références et Note méthodologique

NB : Un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ne sera pas évalué ;

16. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrages se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours dans la zone, a des performances non satisfaisante (résilier ou abandonné) ou peu satisfaisantes (mise en demeure dont l'évaluation a été jugée non satisfaisante ou constate de défaillance notifiée dans les six mois précédent l'attribution ou contrat en cours de résiliation).

17. Nombre maximum de lots :

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus de _____ lots. [Au cas où un soumissionnaire serait le moins disant pour plus de _____ lots, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'ouvrage lui attribuera les _____ lots selon les conditions prévues dans le RPAO]

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant (indiquer la durée entre 60 et 90 jours) à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables consulté à la _____, _____, située au _____, porte _____ à _____, Tél. _____ :

ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ou le MINTP au numéro 88002042.

DARGALA, le **0-8 AVR 2026**

Le Maire,
(Autorité Contractante)

Copie :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- MINTP
- ARMP
- P''/CIPM-TCRI
- Affichage/chrono



Najida Bahari
Le Maire